



## GESTION DES DEMANDES D'EXAMENS URGENTES

### A. Consignes pour le traitement des demandes d'examens urgentes

#### 1) Identification de la demande urgente

Il existe 3 types d'urgences :

- ⇒ les urgences médicales : 4 examens sont systématiquement enregistrés en urgent : DDimères, Troponine, PCT, Recherche de Paludisme,
- ⇒ les urgences logistiques : hémostase (INR, TCA), BNP, NF, BHCG
- ⇒ les urgences contractuelles.

Le caractère d'urgence peut être signalé :

- par le médecin sur l'ordonnance, par la mention « URGENT », « **MERCI DE ME COMMUNIQUER LES 1ers RESULTATS** » et « téléphoner ou faxer les résultats au médecin »
- par le patient lui-même lorsqu'il se présente au laboratoire ou par le préleveur selon l'état clinique du patient.
- par l'infirmier libéral sur la fiche de transmission, ou directement sur la boîte de prélèvement à l'aide d'une étiquette autocollante fluo portant la mention « URGENT » fournie par le laboratoire.
- Par appel téléphonique complémentaire.

Remarques :

- Afin de bien prioriser les échantillons urgents, il convient de ne pas systématiquement mettre en urgent les bilans d'hématologie et d'oncologie.
- A l'occasion d'une demande urgente objectivée par le biologiste, un coursier peut être sollicité pour anticiper un passage programmé.

#### 2) Enregistrement / Traitement dans Hexalis

- **A la réception des sacoches de transport, les prélèvements portant une étiquette fluo avec la mention « URGENT » sont enregistrés et traités en priorité.**
- **Cocher systématiquement la case « Urgente »** au niveau du pavé « Administratif » :

DEMANDE  Urgente

Le bandeau du patient affiche la lettre « U » en rouge. Le numéro de la demande apparaît sur tous les écrans en rouge.

- Le dossier est enregistré en indiquant « à faxer » ou « à téléphoner » au médecin selon les moyens habituellement utilisés pour communiquer les résultats pathologiques au prescripteur.



### 3) Identification visuelle des échantillons urgents à traiter en priorité par la technique

- Les échantillons « urgents » sont identifiés au moyen d'un snap-ring apposé sur le bouchon du tube par le préleveur ou par la personne ayant vérifié l'enregistrement du dossier des échantillons transmis.
- Les urgences sont triées manuellement pour être passées sur les automates en mode manuel.

### 4) Identification visuelle des dossiers urgents ou complexes par le biologiste

- Utilisation de la fiche « Traçabilité de la vigilance sur le logiciel VALAB » sur laquelle sont collées les étiquettes des dossiers.

### 5) Validation des résultats urgents par le biologiste

#### Validation préférentielle des urgences par le biologiste.

- Utilisation du favoris « PATHOX » par site (X = initiale du site).
- Le biologiste à partir de l'onglet « Demande », coche la case « urgente » puis « à valider » => la liste des résultats urgents à valider s'affiche.
- Régulièrement au cours de la journée, le biologiste vérifie les dossiers urgents incomplets (ex : avec ECBU, Copro, ...) => pour les visualiser : cocher « urgent » puis « à saisir » et « à compléter ».



## **B. Délais à maîtriser pour un temps de réponse (TAT) optimisé des demandes d'examen urgentes**

### **1. Transfert des échantillons après prélèvement :**

- ⇒ entre prélèvement fait à domicile et plateau technique
- ⇒ site périphérique et plateau technique

Moyens de maîtrise mis en place :

- ⇒ Délai maîtrisé par des tournées de ramassage régulières,
- ⇒ Information des préleveurs extérieurs au moyen de la diffusion des documents sur le site Internet <https://my-unilabs.com> , par messagerie ou par courrier, tel que le document : « Délais et conditions d'acheminement des échantillons biologiques prélevés » (PR-01PRVMTIT014).

### **2. Enregistrement de l'urgence :**

Moyens de maîtrise mis en place :

- ⇒ Identification visuelle des urgences,
- ⇒ Identification de l'urgence dans le dossier patient,
- ⇒ Pour une recherche de Plasmodium => Prévenir le technicien en hématologie et le biologiste pour assurer le suivi du dossier (mode opératoire « Recherche de Plasmodium » (PR-O2HEMATMO016)).

### **3. Tri pré-analytique des urgences :**

Moyens de maîtrise mis en place :

- ⇒ Identification visuelle des urgences,
- ⇒ Gestion manuelle.

### **4. Analyse et validation technique de l'urgence :**

Moyens de maîtrise mis en place :

- ⇒ Utilisation du mode manuel si passage sur automate,,
- ⇒ Utilisation du logiciel BYG pour la validation préférentielle des urgences et le suivi des urgences attendues,
- ⇒ Pour une recherche de Plasmodium => Le traitement de l'échantillon doit se faire dès sa réception par le technicien d'hématocytologie afin d'éviter l'altération des parasites (mode opératoire « Recherche de Plasmodium » (PR-O2HEMATMO016)).

### **5. Validation biologique de l'urgence et communication des résultats :**

Moyens de maîtrise mis en place :

- ⇒ Validation préférentielle des urgences (dossiers complets et incomplets) avec l'utilisation du favoris « PATHOX » par site (X = initiale du site).
- ⇒ Examen mis « à téléphoner », si besoin.



## C. Description du processus « Gestion des demandes d'examens urgentes »

